

COMMUNE DE ROSIERS D'EGLETONS

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-six, le 01 avril, le Conseil Municipal de la commune de Rosiers d'Égletons, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Gérard BRETTE, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date convocation : 25 mars 2026

Secrétaire de séance : Fabienne AGNOUX.

PRESENTS : Mesdames Fabienne AGNOUX, Jeanne-Marie AMOREIRA, Sandrine LETOQUIN, Brigitte LAURENSOU, Audrey PAREL, Marie-Claude AVELINO, Stéphanie MAGNE, Messieurs Gérard BRETTE, Fernand ZANETTI, Francis GUILLOT, Jacques GUILLAUMIE-BILLET, Arnaud BIGOURIE, Alain RONGIER, Ludovic PONS.

ABSENTS EXCUSES : Yves DE HÉRICOURT

PROCURATION(S) : Yves DE HÉRICOURT donne procuration à Sandrine LETOQUIN.

Délibération n° 2026-27

Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres

Après avoir entendu le rapport de M. le maire,

Vu les dispositions de l'article L1414-2 et L.1411-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT),

Considérant qu'il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat,

Considérant que dans une commune de – de 3 500 habitants la Commission d'Appel d'Offres et d'Adjudication est composée du Maire ou son représentant et de trois membres titulaires et de trois membres suppléants du Conseil Municipal élus en son sein.

Le conseil municipal décide de procéder au scrutin de liste à l'élection des membres devant composer la commission d'appel d'offres à titre permanent.

La liste déposée est composée de :

Membres Titulaires : Messieurs Fernand ZANETTI, Francis GUILLOT, Yves DE HERICOURT.

Membres Suppléants : Madame Jeanne-Marie AMOREIRA, Jacques GUILLAUMIE-BILLET, Ludovic PONS.

Le Conseil Municipal,

- Conformément à l'article 279 du Code des marchés publics

- Procède, à l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres et d'Adjudication, titulaires et suppléants à main levée, après avis du conseil municipal.

Sont élus :

Membres Titulaires : Messieurs Fernand ZANETTI, Francis GUILLOT, Yves DE HERICOURT.

Membres Suppléants : Madame Jeanne-Marie AMOREIRA, Jacques GUILLAUMIE-BILLET, Ludovic PONS.

Fait et délibéré à Rosiers d'Égletons, le 01 avril 2026

Membres : 15
Présents : 14
Représenté(s) : 1
Nombre de votants : 15
Exprimés : 15
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Le Maire, Gérard Brette

La secrétaire de séance, Fabienne Agnoux

